

---

**Groupe de travail à composition non limitée de la  
Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques  
Deuxième réunion**

Genève, 15–17 décembre 2014

Point 7 de l'ordre du jour provisoire\*

**Préparation de la quatrième session  
de la Conférence internationale sur la gestion  
des produits chimiques**

## **Préparation de la quatrième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques**

### **I. Contexte**

1. Dans sa résolution I/1, adoptée à sa première session, la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques invitait le Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement à convoquer de futures sessions de la Conférence, en travaillant en collaboration avec les organisations participant au Programme interorganisations pour la gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques, le Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres organisations intergouvernementales.

2. Les paragraphes 24 et 25 de la Stratégie politique globale de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques définissaient les fonctions de la Conférence. La Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques réviserait périodiquement l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques et serait dotée des fonctions suivantes :

- a) Recevoir les rapports communiqués par toutes les parties prenantes concernées sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Approche stratégique et diffuser les informations selon qu'il conviendra;
- b) Évaluer la mise en œuvre de l'Approche stratégique afin d'apprécier les progrès réalisés en regard de l'objectif de 2020 et de prendre les décisions stratégiques, planifier, fixer les priorités et actualiser l'approche au besoin;
- c) Fournir aux parties prenantes concernées des orientations sur la mise en œuvre de l'Approche stratégique;
- d) Rendre compte aux parties prenantes des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Approche stratégique;
- e) Encourager le respect des instruments et programmes internationaux existants;
- f) Favoriser la cohérence entre les instruments relatifs à la gestion des produits chimiques au niveau international;
- g) Encourager le renforcement des capacités nationales de gestion des produits chimiques;

---

\* SAICM/OEWG.2/1.

- h) Veiller à assurer que les ressources financières et techniques nécessaires soient disponibles pour la mise en œuvre;
- i) Évaluer la performance du mécanisme financier de l'Approche stratégique;
- j) Attirer l'attention sur les nouvelles questions de politique générale à mesure qu'elles surviennent et recommander des mesures appropriées, et dégager un consensus sur les priorités de l'action à mener en coopération;
- k) Promouvoir l'échange d'informations et la coopération scientifique et technique;
- l) Servir de forum international de haut niveau pour des débats multipartites et multisectoriels et l'échange de données d'expérience sur les problèmes relatifs à la gestion des produits chimiques, avec la participation des organisations non gouvernementales conformément au règlement intérieur applicable;
- m) Promouvoir la participation de toutes les parties prenantes à la mise en œuvre de l'Approche stratégique.

## **II. Calendrier de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques**

3. Le paragraphe 25 de la Stratégie politique globale prévoit que « selon qu'il conviendra, les sessions de la Conférence devraient se tenir à intervalles très rapprochés des réunions des organes directeurs des organisations intergouvernementales compétentes afin d'accroître les synergies et l'efficacité et de favoriser le caractère multisectoriel de l'Approche stratégique. Les sessions de la Conférence se tiendront en 2009, 2012, 2015 et 2020, à moins que la Conférence n'en décide autrement ».

4. La première session de la Conférence s'est tenue à Dubaï (Émirats arabes unis), du 4 au 6 février 2006, à la suite de la neuvième session extraordinaire du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement. La deuxième session a eu lieu à Genève du 11 au 15 mai 2009, à la suite de la quatrième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants et de la soixante-deuxième session de l'Assemblée mondiale de la Santé. La troisième session, qui devait initialement se tenir à Genève à la suite de la Conférence internationale du Travail en mai 2012, a eu lieu à l'Office des Nations Unies à Nairobi du 17 au 21 septembre 2012, en raison de la modification de la date de la Conférence internationale du Travail et de la proximité de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et de la quatrième session du Comité de négociation intergouvernemental chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur le mercure.

5. Par conséquent, il a été prévu que la quatrième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques se tiendrait à Genève du 28 septembre au 2 octobre 2015, neuf mois après la deuxième réunion du Groupe de travail à composition non limitée. Les dates et le lieu resteront provisoires jusqu'à ce qu'une offre ait été faite pour accueillir la Conférence et que des arrangements pratiques aient été examinés pour tenir la session à la suite des réunions des organes directeurs des organisations intergouvernementales compétentes.

## **III. Préparation de la quatrième session de la Conférence**

6. Les travaux préparatoires de la quatrième session de la Conférence ont été réalisés pendant la période intersessions à l'occasion de réunions régionales<sup>1</sup> organisées pour les cinq régions de l'ONU, de deux réunions tenues en face à face<sup>2</sup> et de sept téléconférences du Bureau de la quatrième session de la Conférence.

---

<sup>1</sup> Des réunions régionales ont été tenues comme suit : Amérique latine et Caraïbes, Mexico, 19-22 août 2013; Europe centrale et orientale, Skopje, 23-26 septembre 2013; Afrique, Pretoria, 18-22 novembre 2013; pays du groupe UE-JUSSCANNZ, Paris, 14 février 2014; et Asie-Pacifique, Kuala Lumpur, 23-27 mars 2014. Les rapports de ces réunions sont disponibles à l'adresse [www.saicm.org](http://www.saicm.org).

<sup>2</sup> Les réunions du Bureau ont eu lieu à Genève les 9 et 10 juillet 2013 et les 17 et 18 juin 2014.

7. La quatrième session marquera le dixième anniversaire de l'adoption de l'Approche stratégique à Dubaï en février 2006; il restera alors cinq ans pour réaliser l'objectif de 2020. La Conférence représente donc une étape décisive pour évaluer les progrès et les résultats obtenus dans le cadre de l'Approche stratégique en matière de réalisation de l'objectif fixé pour 2020 d'assurer une gestion rationnelle des produits chimiques.
8. Comme demandé par la Conférence à sa troisième session,<sup>3</sup> les parties prenantes de l'Approche stratégique ont été invitées à contribuer à l'élaboration d'orientations générales et de directives visant à faciliter la réalisation de l'objectif fixé pour 2020, et à accepter de renforcer leurs engagements individuels à cet égard lors de la quatrième session de la Conférence.
9. Ces orientations générales et directives (SAICM/OEWG.2/4) ont été préparées par le secrétariat de l'Approche stratégique sous la direction du Bureau et ont bénéficié de contributions significatives des parties prenantes de l'Approche stratégique. Elles visent à informer les décideurs des mesures à prendre en vue de la réalisation de l'objectif fixé pour 2020 en fournissant des conseils et en identifiant des approches pour toutes ces parties prenantes.
10. La quatrième session de la Conférence sera la dernière réunion décisionnelle prévue avant 2020, à moins que la Conférence n'en décide autrement. Par conséquent, elle pourrait être l'occasion de raviver l'esprit de sa première session et de renouveler les engagements pris en regard des objectifs énoncés dans la Stratégie politique globale de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques.
11. Compte tenu de ce qui précède, et dans le but de célébrer le dixième anniversaire de l'Approche stratégique, le secrétariat propose qu'une manifestation multisectorielle et multipartite de haut niveau soit organisée pour la quatrième session de la Conférence. La Conférence servira de plateforme interactive multisectorielle et multipartite de haut niveau pour l'échange de données d'expérience et comportera des manifestations parallèles, des expositions, des séances d'information, des événements médiatiques et d'autres activités de sensibilisation et d'échange d'informations. Elle sera ainsi l'occasion de reconnaître que le dixième anniversaire de l'Approche stratégique marque une étape importante pour l'examen approfondi, par les parties prenantes, des progrès, des réalisations, des difficultés et des possibilités de l'Approche stratégique.

#### **IV. Participation et organisation des travaux**

12. La quatrième session de la Conférence sera ouverte aux représentants de tous les gouvernements et organisations intergouvernementales et non gouvernementales concernés, selon des modalités relatives aux pouvoirs et accréditations similaires à celles appliquées à sa troisième session<sup>4</sup>.
13. Sous réserve que des fonds soient disponibles et conformément aux règles relatives aux pouvoirs et accréditations, une contribution au financement des frais de voyage sera fournie aux représentants des pays en développement ou des pays à économie en transition qui remplissent les conditions requises et à un certain nombre de représentants des organisations non gouvernementales. En outre, pour encourager la participation multisectorielle, les gouvernements qui solliciteront le financement des frais de voyage devront désigner des individus issus de divers secteurs, dont l'agriculture, l'environnement, la santé, l'industrie et le travail.
14. À la lumière de l'expérience acquise au cours des précédentes sessions, le secrétariat estime que la Conférence rassemblera un groupe diversifié de 600 à 800 représentants des gouvernements, des organisations intergouvernementales, des organisations non gouvernementales, de l'industrie et des milieux universitaires ainsi que des observateurs.
15. La quatrième session de la Conférence devrait se tenir sur cinq jours, du lundi 28 septembre au vendredi 2 octobre 2015 et être précédée de réunions régionales et de séances d'information technique le dimanche 27 septembre 2015.

<sup>3</sup> SAICM/ICCM/3/24, para. 77.

<sup>4</sup> Les gouvernements participant à la troisième session de la Conférence devaient communiquer à leurs représentants des pouvoirs délivrés soit par le Chef de l'État ou du gouvernement, soit par le Ministre des affaires étrangères, conformément au règlement intérieur de la Conférence. La participation des organisations intergouvernementales et non gouvernementales à la troisième session de la Conférence était confirmée par une procédure d'accréditation simple sur la base de leur inscription à la session.

16. Au cours des réunions régionales tenues en 2013 et 2014, le secrétariat a été prié d'examiner les moyens de faire en sorte que la quatrième session puisse mieux répondre aux besoins des régions. Cette question avait été soulevée pendant la troisième session de la Conférence au titre d'une proposition sur les pesticides hautement dangereux préparée par l'Afrique. Malheureusement, la proposition n'avait pas pu être examinée faute de temps et aucune résolution n'avait été adoptée à cet égard. Par conséquent, il a été suggéré de consacrer suffisamment de temps pendant la quatrième session de la Conférence pour se pencher sur les questions pratiques relatives à la mise en œuvre de l'Approche stratégique qui posaient des difficultés aux pays en développement.

17. Le Groupe de travail à composition non limitée souhaitera peut-être envisager d'autres moyens de faire en sorte que la quatrième session puisse mieux répondre aux besoins des régions et donner au secrétariat de nouvelles orientations sur la planification de la Conférence.

## V. Composante de haut niveau de la quatrième session de la Conférence

18. Compte tenu du dixième anniversaire de l'Approche stratégique, le Groupe de travail à composition non limitée souhaitera peut-être examiner les modalités d'organisation d'une composante de haut niveau de la quatrième session de la Conférence. Il faudrait notamment veiller à :

a) Faire intervenir des personnalités de premier plan, comme orateurs principaux issus des gouvernements, de l'industrie, des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, lors de la cérémonie d'ouverture de la quatrième session de la Conférence ou de l'ouverture du débat de haut niveau;

b) Inviter les précédents présidents de la Conférence à prendre une part active pendant la session pour célébrer le dixième anniversaire de l'Approche stratégique et encourager la poursuite de la mise en œuvre;

c) Tenir un débat de haut niveau le dernier ou les deux derniers jours de la session pour permettre aux Chefs d'État ou du gouvernement, aux ministres, aux responsables d'organisations et à d'autres hauts représentants de l'industrie de faire des déclarations et de participer aux manifestations spéciales;

d) Organiser des manifestations spéciales pendant la session, telles que des tables-rondes thématiques regroupant des ministres, des responsables d'organisations et des dirigeants et d'autres hauts représentants de l'industrie;

e) Prévoir un événement médiatique ou une conférence de presse de haut niveau le premier jour et le dernier jour de la session.

## VI. Thèmes

19. À sa première réunion, tenue à Genève en juillet 2013, le Bureau de la quatrième session de la Conférence a examiné l'intérêt que présentait l'adoption d'une approche thématique pour la quatrième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques. Il a, en outre, rappelé que le thème de la troisième session était « La sécurité chimique au service du développement durable ».

20. Le Bureau était d'avis que le choix d'un thème pour la quatrième session améliorerait la visibilité et l'impact de la Conférence et donnerait l'occasion d'accroître la participation multisectorielle et d'encourager l'échange d'informations. Pendant la réunion du Bureau, il a été suggéré qu'un thème sur l'utilisation des produits chimiques dans l'agriculture permettrait de se pencher sur des questions telles que les pesticides hautement dangereux, la sécurité sanitaire des aliments, la sécurité alimentaire et l'agriculture durable.

21. En outre, un thème global pourrait aussi s'avérer pertinent pour le débat de haut niveau de la Conférence. Les manifestations parallèles et les expositions pourraient quant à elles examiner les aspects techniques de la mise en œuvre de l'Approche stratégique liés au thème global sous un angle multipartite et/ou multisectoriel.

22. Le Groupe de travail à composition non limitée souhaitera peut-être suggérer des thèmes ou d'autres approches possibles pour la quatrième session de la Conférence, pour examen plus approfondi par le Bureau.

## **VII. Réunions d'information technique, manifestations parallèles et expositions**

23. Des événements tels que les réunions d'information technique, les manifestations parallèles et les expositions constituent des occasions importantes d'encourager la participation de toutes les parties prenantes à la mise en œuvre de l'Approche stratégique et ont été incorporées dans le programme de la Conférence lors des précédentes sessions. Elles favorisent l'échange d'informations et la coopération scientifique et technique, la cohérence entre les instruments relatifs à la gestion des produits chimiques au niveau international et le renforcement des capacités nationales de gestion des produits chimiques, conformément aux fonctions de la Conférence.

24. Des informations sur la marche à suivre pour s'inscrire aux réunions d'information technique, aux manifestations parallèles et aux expositions ou pour en organiser seront communiquées par le secrétariat avant la quatrième session de la Conférence. Ces événements peuvent englober des présentations des projets en cours ou des résultats des activités achevées.

## **VIII. Montant estimatif des ressources nécessaires pour la quatrième session de la Conférence**

25. Le budget indicatif approuvé par la Conférence à sa troisième session prévoit 1,4 million de dollars pour sa quatrième session. Cependant, compte tenu des éléments exposés ci-dessus et du montant des dépenses lors des précédentes sessions de la Conférence, le secrétariat de l'Approche stratégique estime que le coût effectif pourrait être plus élevé.

26. Le budget indicatif couvre les cinq jours de réunion et prévoit une journée supplémentaire pour les réunions des régions et des groupes et une demi-journée pour une réunion d'information technique. Il suppose que deux participants de 100 pays éligibles, ainsi que des participants d'un nombre plus restreint d'organisations non gouvernementales, bénéficiant d'un financement. Il convient de souligner qu'il s'agit d'estimations initiales qui devront être confirmées une fois que le nombre de séances plénières nécessitant des services complets d'interprétation et de conférence aura été arrêté.

27. Au moment où la présente note a été rédigée, le secrétariat n'avait reçu aucune promesse de contribution pour la quatrième session de la Conférence.

28. Le Groupe de travail à composition non limitée souhaitera peut-être encourager les donateurs à contribuer à l'organisation de la quatrième session de la Conférence, et suggérer d'autres sources de financements possibles pour le secrétariat en vue de la préparation et de la planification de cette session.

---